

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2020

Compte Administratif et Compte de Gestion 2019 : Adoption

<u>Fonctionnement</u> :		<u>Investissement</u> :	
Dépenses :	63 305,44 €	Dépenses :	21 571,69 €
Recettes :	53 652,39 €	Recettes :	43 410,35 €
Report :	77 663,58 €	Report :	-11 993,45 €
Soit un déficit de fonctionnement de 9 653,05 €		Soit un excédent d'investissement de 21 838,66 €	

Ces résultats concordant avec le compte de gestion 2019 du Receveur Municipal, le compte de gestion est également approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Affectation de Résultat 2019 :

FONCTIONNEMENT	
Déficit	9 653,05 €
Excédent reporté	77 663,58 €
Résultat reporté	68 010,53 €
INVESTISSEMENT	
Excédent	7 845,21 €
Déficit des restes à réaliser	2 000,00 €
Résultat reporté	9 845,21 €

Organisation des élections municipales du dimanche 15 mars

Informations et questions diverses

. Dieppe-Maritime : Mise en place d'un fond de concours pour le patrimoine ancien : Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal pour déposer un dossier concernant la restauration du diptyque.

Le diptyque devrait revenir dans l'église avant la Saint Georges.

. Projet de sécurisation de la traversée du centre bourg :

Poursuite de la réflexion sur la sécurisation du centre bourg avec la proposition faite par le CAUE, à l'étude.

. Fibre optique : Elle est arrivée à l'entrée du village, devrait être dans tout le village dans le courant du 1^{er} semestre.

Le pot de l'amitié est servi, pour cette dernière réunion, afin de remercier l'ensemble du Conseil Municipal, pour ce mandat.